

ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES

LOZÈRE



COFOR 48,
l'interlocuteur privilégié de tous les élus
pour l'ensemble des questions liées
à la forêt, à la filière et à l'utilisation du bois local.



POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

Pour **faire de la filière forêt-bois** les atouts de l'Occitanie, et la placer au coeur de vos mandats !

Pour que **votre collectivité soit représentée et vos intérêts défendus** dans les instances politiques et administratives

Pour que **partager les valeurs** d'un réseau d'élus reconnu et entendu

Pour bénéficier **de formations et d'outils actualisés** et que vous développiez une connaissance optimale des enjeux forestiers de votre territoire



Pour que tous **vos projets soient suivis de A à Z grâce à un accompagnement sur mesure** : gestion durable des forêts, valorisation des bois locaux, lutte contre le changement climatique, mise en place de filières territoriales, gestion des risques, mobilisation des bois

Pour profiter d'un **suivi étroit et personnalisé concernant les engagements** vis-à-vis du patrimoine forestier de votre commune

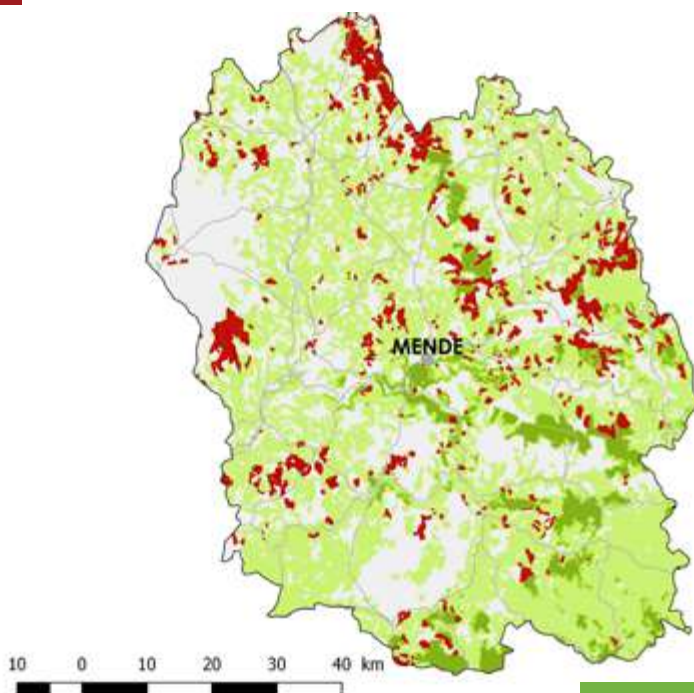
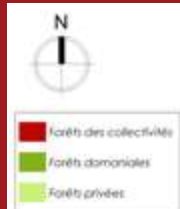


Faire de la forêt et du bois des axes de développement des territoires dans une logique de développement durable



UN RÉSEAU D'ÉLUS AU SERVICE DES ÉLUS

ZOOM SUR LE DÉPARTEMENT



45 %

de la surface du département est
couverte par la forêt

232 000 ha

de forêts sur le département

30 %

de la forêt est publique

+ de 780

emplois de la production
à la commercialisation

380 000 m³/an

sont mobilisés en forêt, soit 34 %
de l'accroissement annuel

VOS REPRÉSENTANTS

Président

Christian MALAVIEILLE

Maire délégué de Javols

Vice-Président

Laurent THOIRON

Maire de Pelouse

Trésorier

Pierre-Emmanuel DAUTRY

Maire de Ventalon-en-Cévennes

Secrétaire

Alain BARBUSSE

Adjoint à Bassurels

Administrateurs

Jean-Louis VAYSSIER

Maire de Les Salces

Henri COUDERC

Président de la CC

Gorges Causses Cévennes

Rémy MONET

Conseiller municipal

à Barre-des-Cévennes

Pierre HERRGOTT

Conseiller municipal à Ispagnac

1 COTISATION = 3 ADHÉSIONS

En adhérant à votre association départementale,
vous devenez membre du réseau départemental,
régional et national !

Bénéficiez d'un accompagnement expérimenté et
de terrain !

Prenez part à un réseau structuré : + de 6 000
collectivités adhérentes en France.

Et comme l'union fait la force, nous avons besoin
de votre soutien pour mener à bien l'ensemble de
nos actions.



CONTACTEZ-NOUS

**Collectivités forestières
de Lozère**

lozere@communesforestieres.org

www.collectivitesforestieres-occitanie.org